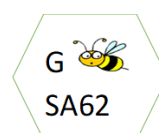




BILAN 2019 DU FRELOON ASIATIQUE DANS LE NORD ET LE PAS-DE-CALAIS



Ce bilan a été réalisé par le Groupe ornithologique et naturaliste du Nord – Pas-de-Calais (GON)
en partenariat avec le Groupement sanitaire du Pas-de-Calais (GSA 62)
Rédaction : Théalie Dhellemmes – avril 2020



INTRODUCTION

Arrivé en 2004 dans le Sud-Ouest de la France, le premier individu de Frelon asiatique a été vu en 2011 dans le Nord - Pas-de-Calais et le premier nid a été observé en 2016 sur ce territoire. A partir de cette date, les observations, même si elles sont encore très rares, sont de plus en plus fréquentes, en témoigne cette « obs' de la semaine » parue sur la page Facebook du GON en 2018 :



POST FACEBOOK SUR LE FRELON ASIATIQUE

Dans le but de mettre en œuvre un plan de surveillance ciblant cette espèce nouvelle dans le nord de la France et considérée comme exotique envahissante par l'Union européenne, la Préfecture du Nord et la Préfecture du Pas-de-Calais réunissent depuis 2018 les organismes publics et associations concernées par le Frelon asiatique. A l'issue des réunions de concertation, il a été décidé de créer un réseau de référents locaux bénévoles coordonné par des référents départementaux, à savoir le GON et le GSA 62 (pour le Pas-de-Calais). Au contact avec les observateurs, les référents locaux ont pour mission d'aider à l'identification des individus, d'informer/donner des conseils sur cette espèce (notamment rassurer quant à la dangerosité présumée de cet insecte) et transmettre l'observation à la base de donnée régionale afin d'assurer un suivi scientifique de la progression du Frelon asiatique.



Afin de les aider dans leur démarche, une première session de formation de deux heures à destination des référents locaux a été donnée à Lille et à Douai. Cette formation a pour but de savoir distinguer le Frelon asiatique des autres espèces, de mieux le connaître (sa biologie, son écologie, les risques qu'il entraîne, la réglementation à son sujet et les moyens de lutte existants) pour pouvoir répondre aux questions les plus courantes et apprendre à saisir les données dans SiRF (www.sirf.eu).

A ce jour, le réseau compte 32 référents locaux répartis dans 19 communautés de communes. 3 nouveaux référents ont été formés et ont signé la charte fin 2019 – début 2020 afin d'augmenter le nombre de contacts et de couvrir davantage encore le territoire du Nord et du Pas-de-Calais.



© Théalie Dhellemmes

FORMATION DU 18 JUIN 2019 A DOUAI - GON-GSA62



*Ce bilan a été réalisé par le Groupe ornithologique et naturaliste du Nord – Pas-de-Calais (GON)
en partenariat avec le Groupement sanitaire du Pas-de-Calais (GSA 62)*

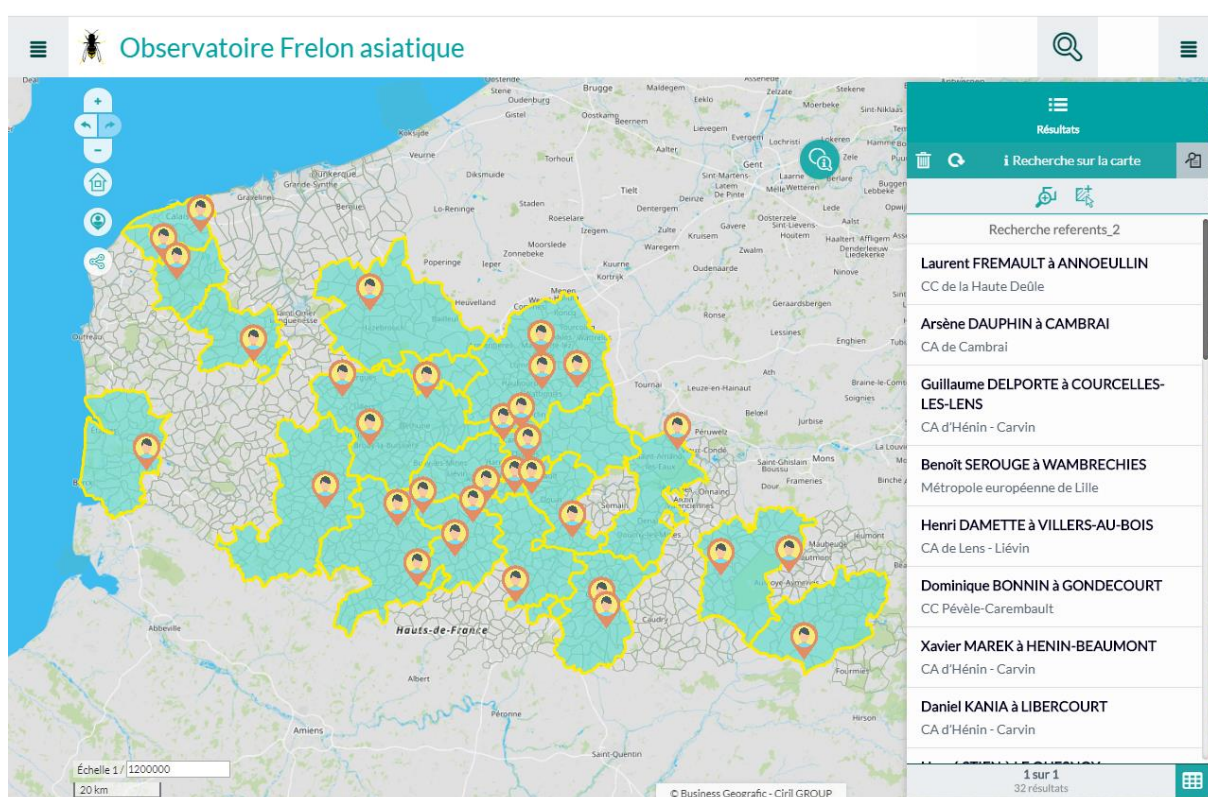
Rédaction : Théalie Dhellemmes – avril 2020



En parallèle, une page d'informations dédiée au Frelon asiatique a été mise en ligne par le GON : <https://gon.fr/gon/vous-avez-dit-frelon-asiatique/>. Sa consultation doit permettre d'apprendre à distinguer cet hyménoptère des autres espèces communes qui lui ressemblent et donne réponses à la plupart des questions habituellement posées par le public, comme : « le frelon asiatique est-il dangereux ? », « est-il nuisible aux abeilles ? », « peut-on l'éradiquer ? », etc.

La Préfecture du Nord a également mis en place une page internet avec les informations relatives au réseau : <http://www.nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Sante/Frelon-asiatique-la-prefecture-met-en-place-un-nouveau-dispositif-de-surveillance-dans-le-Nord> tandis que la Préfecture du Pas-de-Calais a envoyé aux maires la liste des référents locaux.

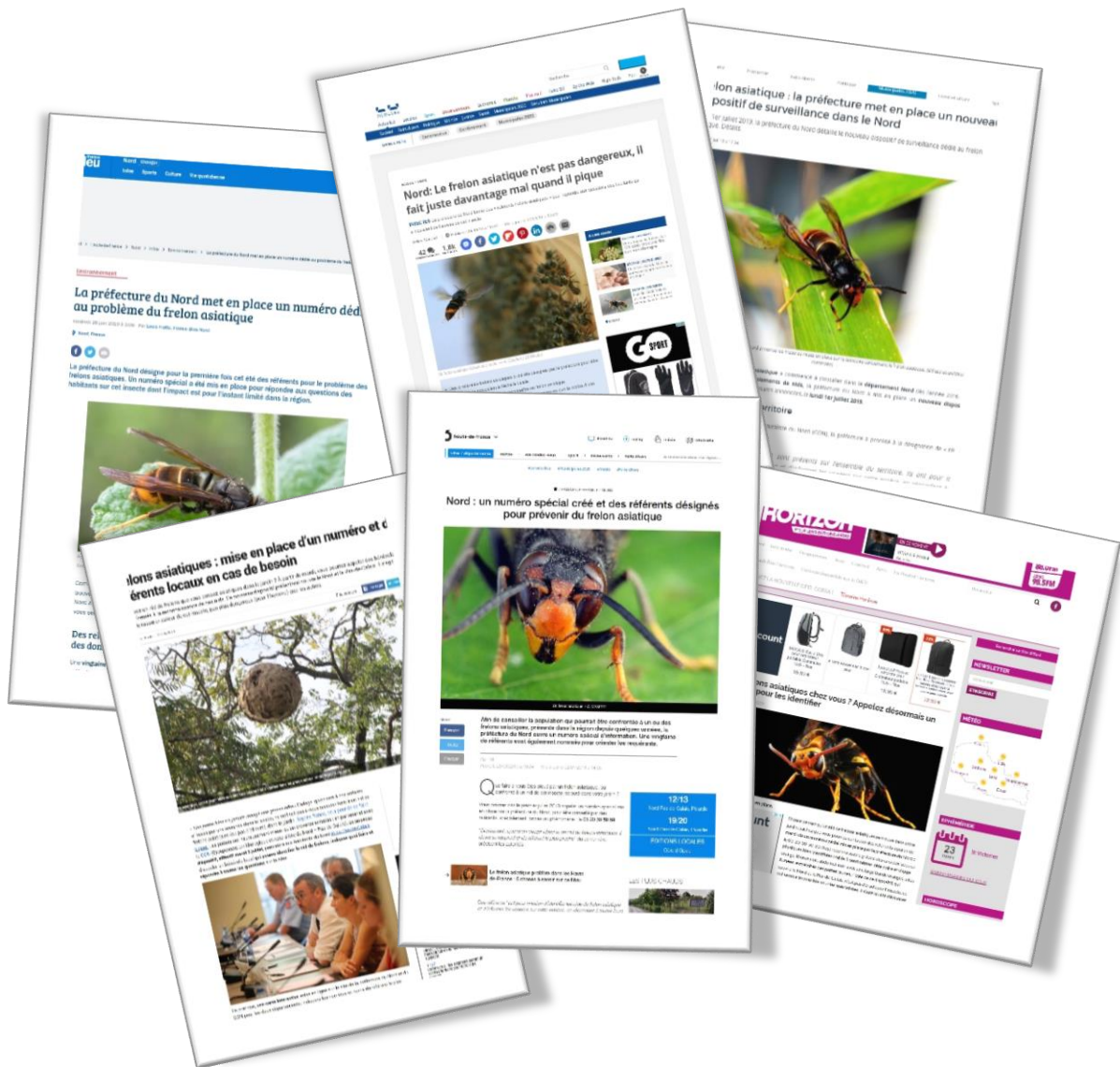
Sur ces deux sites internet ainsi qu'à ce [lien](#), il est possible d'utiliser un outil cartographique conçu par le GON qui permet de localiser facilement le référent local le plus proche de chez soi :



CARTE DE LOCALISATION DES REFERENTS LOCAUX



La Préfecture du Nord a également organisé une conférence de presse le 24 juin 2019 avec Romain ROYET, Directeur de cabinet de la Préfecture du Nord, le Docteur Patrick GOLDSTEIN, Chef des Urgences du CHU de Lille, le Lieutenant-Colonel Eric MARESCHI, Commandant de sapeurs-pompiers au SDIS du Nord et Théalie DHELLEMMES, entomologiste au GON. Cette conférence avait pour but de balayer les idées reçues sur le Frelon asiatique afin que les médias relaient des informations plus objectives, et en particulier rassurer la population sur la dangerosité des piqûres, ainsi que d'indiquer qu'un réseau de référents locaux était en formation afin de répondre aux questions des observateurs. 6 articles de presse sont parus suite à cette conférence.



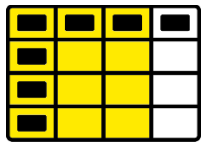
ARTICLES DE PRESSE PARUS SUITE A LA CONFERENCE DE PRESSE DU 24 JUIN 2019



Ce bilan a été réalisé par le Groupe ornithologique et naturaliste du Nord – Pas-de-Calais (GON) en partenariat avec le Groupement sanitaire du Pas-de-Calais (GSA 62)
 Rédaction : Théalie Dhellemmes – avril 2020



QUELQUES CHIFFRES...



23

référents locaux sur 32 ont retourné leur tableau de suivi complété (ou ont indiqué qu'ils n'ont pas été sollicité lors de la saison).

Les résultats du présent rapport reposent sur l'exploitation de ces données. L'aspect qualitatif de ces informations est important : bien renseignées, elles permettent de limiter les interprétations et d'affiner les connaissances sur l'écologie et la biologie du Frelon asiatique. Pour aider à cela, le GON a conçu un masque de saisie spécifique permettant d'indiquer les informations suivantes directement dans la base de données SIRF (www.sirf.eu) :

- Le mode de détermination
- Le type d'observation
- Le comportement
- S'il s'agit d'un nid, des précisions sur ce dernier avec notamment son stade (nid jeune ou nid mûre) et le support sur lequel il est attaché



35

déplacements

ont été effectués par les référents locaux au cours de l'année, ce qui représente un temps et des frais non négligeables. Merci aux référents pour leurs efforts.



68%

des 118 données de Frelon asiatique dans **SIRF** (www.sirf.eu) proviennent du réseau mis en place dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

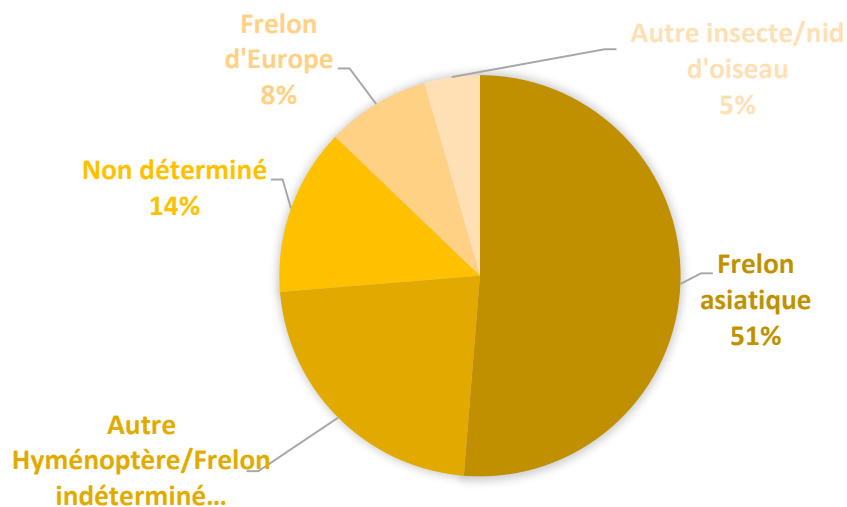




156

C'est le nombre de fois pour lesquelles les référents locaux ont été sollicités. Dans la moitié des cas seulement, il s'agissait bien de frelons asiatiques. Un tiers des appels concernaient le Frelon d'Europe, un frelon non identifié ou un autre Hyménoptère ; 14% n'ont pas pu faire l'objet de validation, faute d'informations suffisantes. A noter qu'une observation sur 20 correspondait finalement à un insecte dépourvu de dard ou, pour le cas des nids supposés, à un nid d'oiseau.

IDENTIFICATIONS DES REFERENTS LOCAUX



© Dominique Bonnin

OBSERVATION ATYPIQUE DE NID SOUS UN LAMPADAIRE



Ce bilan a été réalisé par le Groupe ornithologique et naturaliste du Nord – Pas-de-Calais (GON) en partenariat avec le Groupement sanitaire du Pas-de-Calais (GSA 62)
Rédaction : Théalie Dhellemmes – avril 2020



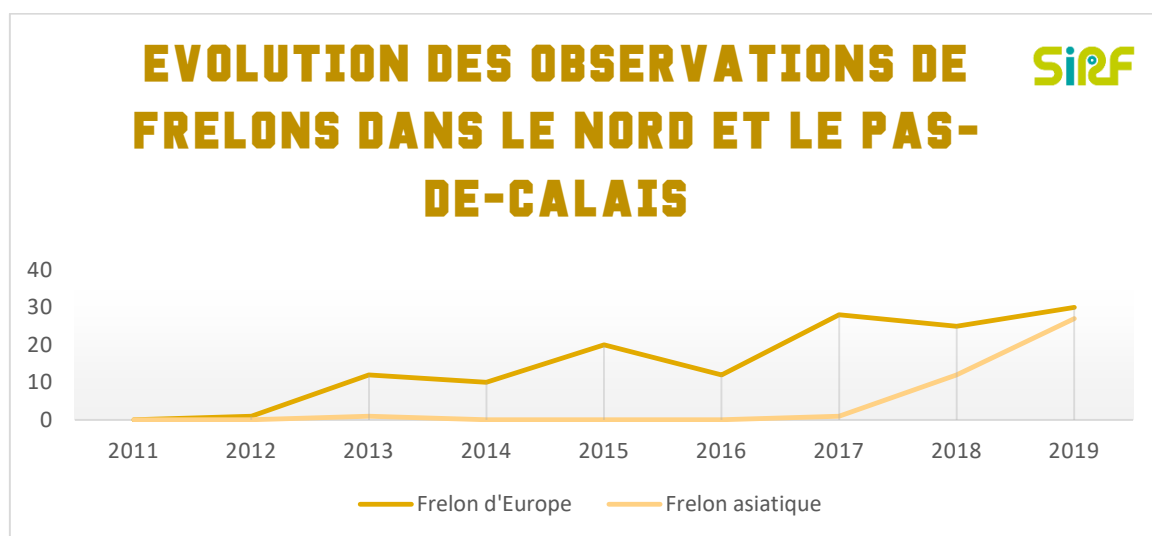
La mise en place du réseau des référents locaux sur le Frelon asiatique en 2019 a permis d'augmenter considérablement le nombre d'observations de nids de frelons toutes espèces confondues : 68 nids de Frelon asiatique et 7 nids de Frelon d'Europe ont ainsi été signalés pour cette année, contre 0 nid de Frelon asiatique et 3 nids de Frelon d'Europe en 2018 (en se basant sur les données validées et correctement renseignées).

Alors que le nombre de données se rapportant à des individus des deux espèces de frelons sont presque à égalité en 2019 (27 observations de Frelon asiatique contre 30 observations de Frelon d'Europe), il est à noter que le nombre de nids de Frelon asiatique signalés (68) est 10 fois plus important que le nombre de nids de Frelon d'Europe signalés (7).

Cette différence est sans doute à mettre en relation avec la biologie, voire l'écologie des espèces :

1/ Le Frelon européen construit son nid dans des endroits abrités (cavité d'arbre par exemple) ce qui le rend plus difficile à détecter que celui du Frelon asiatique, généralement construit à l'air libre.

2/ Comme d'autres espèces considérées comme Espèces exotiques envahissantes (EEE), il est possible que l'espèce marque une anthropophilie marquée (c'est-à-dire qui vit à proximité des lieux de vie des humains), au moins durant sa phase d'expansion.



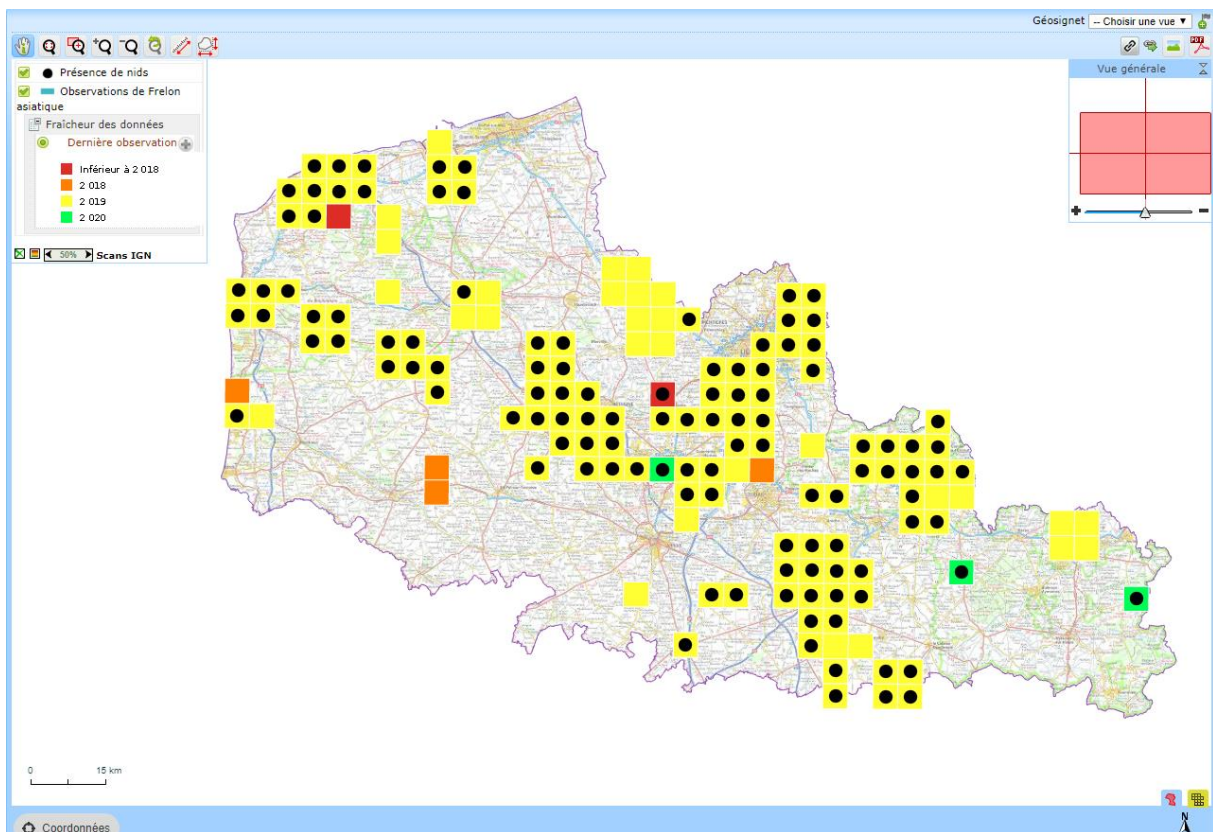
Les données sont issues de la base de données SiRF (www.sirf.eu). Seules les données validées ont été prises en compte



Les données sont issues de la base de données SiRF (www.sirf.eu). Seules les données validées ont été prises en compte



La carte ci-dessous (accessible à ce lien : http://www.sirf.eu/cartes/frelon_asiatique/flash/) indique la répartition des nids (points noirs) et des individus (cases colorées) observés et signalés. Elle montre sans équivoque que des nids de Frelon asiatique ont été découverts aux quatre coins du Nord et du Pas-de-Calais et que l'espèce s'est donc bien installée sur le territoire. Les données sont particulièrement nombreuses dans les secteurs couverts par des référents locaux, c'est-à-dire du Bassin minier jusqu'à Calais et Boulogne-sur-Mer, dans la métropole lilloise, le Cambrasis et le Valenciennais ; une preuve supplémentaire de l'intérêt de ce réseau dans le sens où il contribue de manière importante à l'amélioration des connaissances sur cette espèce. Des précisions sur les préférences d'habitat du Frelon asiatique pourront être envisagées en 2021 si les données sont localisées précisément.



CONCLUSION

Suite à la mise en place du réseau Frelon asiatique, cette première année opérationnelle a déjà porté ses fruits. Il a permis :

- De divulguer des informations objectives dans les médias et sur le terrain via la conférence de presse organisée par la Préfecture du Nord et les informations/conseils diffusés par référents locaux.
- D'apprécier le niveau de reconnaissance du Frelon asiatique par le grand public : seule la moitié des sollicitations que les référents ont reçues concernent indéniablement le Frelon asiatique et 13 % des identifications réalisées par des « primo-observateurs » (= personnes non formées) se sont avérées fausses.
- De mieux connaître la répartition du Frelon asiatique dans le Nord et le Pas-de-Calais : les 80 observations qui émanent du réseau permettent de multiplier par 3 le nombre de données relatives à cette espèce contenues dans SiRF. Outre le Frelon asiatique, la carte de répartition du Frelon d'Europe s'est également améliorée grâce aux observations connexes.

Pour l'année 2020 (dont le bilan sera fait en 2021), l'objectif fixé consiste à répondre à plusieurs questions, notamment :

- Quels habitats sont privilégiés par cette espèce ?
- A quelle période de l'année est-il actif ?
- Combien d'apiculteurs ont été en contact avec le Frelon asiatique ?

Pour y parvenir, les données devront renseigner un certain nombre d'informations (sur la localisation précise des observations, le comportement des individus, l'occupation des nids, etc.) qui pourront être facilement détaillées via le nouveau masque de saisie dans SiRF et le tableau de suivi conçus à cet effet.



NID TYPIQUE EN HAUT D'UN ARBRE



REMERCIEMENTS

Le Groupe ornithologique et naturaliste du Nord - Pas-de-Calais (GON), le Groupement sanitaire apicole du Pas-de-Calais (GSA 62) et le Groupement sanitaire du Nord (GSAN) remercient chaleureusement les référents locaux qui ont consacré de leur temps à se former, à répondre aux sollicitations des observateurs, à se déplacer et à transmettre les données pour participer à l'amélioration des connaissances concernant cette espèce fortement dépréciée. Généralement bénévoles du GON, du GSA 62 ou du GSAN, les référents locaux contribuent très significativement à améliorer la connaissance sur l'évolution de la répartition du Frelon asiatique sur le territoire.

Le GON, à qui incombe la rédaction de ce bilan, tient à remercier particulièrement Daniel Haubrex, Guillaume Delporte et Alain Ward pour leur entière et précieuse collaboration, leurs apports de connaissances et le fait qu'ils aient saisi l'intégralité de leurs données dans SiRF en plus d'avoir complété le tableau de suivi, ce qui a permis de gagner un temps précieux.

Le GON remercie également la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Hauts-de-France et l'Union européenne dont le soutien technique et financier a permis de mobiliser du temps salarié à la coordination et à la formation des référents locaux (notamment au travers du projet interrégional SAPOLL - Sauvons nos pollinisateurs).



Ce bilan a été réalisé par le Groupe ornithologique et naturaliste du Nord – Pas-de-Calais (GON)
en partenariat avec le Groupement sanitaire du Pas-de-Calais (GSA 62)
Rédaction : Théalie Dhellemmes – avril 2020



